

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 26 juin à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 20 juin, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Dominique TALLÉDEC, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Jocelyn BUREAU, Newroz CALHAN, Léa MARIÉ, Laurent FOUILLOUX, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Florence GASCOIN, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNÉREAU, Alexandra JACQUET, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Jean Pierre FROMONTEIL À Eric COUVEZ, Liliane NGENDAHAYO À Guylaine YHARRASSARRY, Joao DE OLIVEIRA À Driss SAÏD, Françoise DELABY À Marcel COTTIN, Mohamed HARIZ À Hélène CRENN, Bernard FLOC'H À Matthieu ANNÉREAU

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jocelyn BUREAU

DÉLIBÉRATION : 2023-063

OBJET : ADHÉSION AU RÉSEAU D'ACHETEURS HOSPITALIERS - RESAH

DÉLIBÉRATION : 2023-063
SERVICE : DIRECTION DES RESSOURCES STRATÉGIQUES

OBJET : ADHÉSION AU RÉSEAU D'ACHETEURS HOSPITALIERS - RESAH

RAPPORTEUR : Marcel COTTIN

Le RESAH (réseau d'acheteurs hospitaliers) est un groupement d'intérêt public national (GIP) dont l'objectif est d'appuyer la mutualisation et la professionnalisation des achats des pouvoirs adjudicateurs intervenant à titre principal ou accessoire dans le secteur sanitaire, médico-social et social.

Créé en 2007 pour appuyer initialement la mutualisation des achats hospitaliers, le Resah élargit progressivement l'offre de sa centrale d'achat public vers les collectivités territoriales.

Le Resah a organisé son activité autour de 2 grands pôles :

- une centrale d'achat accessible à tous les pouvoirs adjudicateurs intervenant à titre principal ou accessoire dans les secteurs sanitaire, médico-social et social et dotée d'un centre de l'innovation par les achats visant à optimiser la relation entre acheteurs et industriels par l'innovation. Depuis 2021, elle est labellisée relations fournisseurs et achats responsables, label remis par le Médiateur des entreprises et le Centre National des Achats. Elle propose plus de 3 500 offres relevant de 11 familles d'achat dont les équipements et services généraux, bâtiment et énergie, transport et véhicules, informatique, prestations générales.
- un centre de ressources et d'expertise spécialisé dans le domaine de l'achat et de la logistique avec un centre de formation, un département « Editions », une activité de conseil spécialisée dans l'organisation des fonctions achat et logistique et des solutions informatiques achat facilitant l'organisation et la gestion des fonctions achat et logistique

Les modalités d'accès aux différents services et prestations proposés par le GIP, sont conditionnées par une adhésion à la centrale d'achat. Le coût de cette adhésion est fixé à 600 euros TTC pour l'année 2023. L'adhésion se renouvelle par tacite reconduction.

En adhérant au « Resah », la Ville pourrait acquérir la solution « savee by advizeo » permettant de centraliser l'ensemble des données de consommation énergétique du parc immobilier. La plateforme comprend de nombreuses fonctionnalités utiles à la gestion quotidienne de l'énergie dans les bâtiments : suivi des factures, courbes de charge, alertes en cas de dérives, création de tableaux de bord personnalisés.... La solution permet donc de maîtriser le budget énergétique et de suivre les indicateurs de performance afin d'atteindre les objectifs réglementaires du Décret Tertiaire.

Dans un second temps, la ville pourra solliciter le Resah pour évaluer les offres relatives au numérique et, le cas échéant, bénéficier de la force de frappe du Resah tant en matière de coût (fourniture de matériels : PC, commutateurs...) que de service à valeur ajoutée (offre de cybersécurité).

Cette adhésion permet à la Ville d'être dispensée des procédures « marchés » car le Resah les assume pour ses adhérents. Par ailleurs, la Ville pourra bénéficier de tarifs attractifs liés aux volumes des achats groupés du GIP.

Compte tenu de l'intérêt pour la Ville de Saint-Herblain d'adhérer au groupement d'intérêt public Resah, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'adhérer à cette structure,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint aux finances, relations aux entreprises et affaires générales à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette adhésion.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023 et le seront sur les budgets suivants, ligne 6281 020 31001.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Saint-Herblain le : 26/06/2023

Le secrétaire de séance

Le Maire

Jocelyn BUREAU

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 29/06/2023

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 29/06/2023